Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 137 (2011)
Heft: 23-24: Fabrique culturelle

Artikel: Le futur symbole culturel de Fribourg?
Autor: Wernli, Laila
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237694

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Laila Wernli

Le futur **symbole** culturel de Fribourg ?

Des gradins suspendus dans le vide, un plancher scénique situé au 3e niveau, une tour de 30 mètres de haut parée de deux imposantes ailes asymétriques, telles sont les caractéristiques majeures du projet architectural de théâtre du bureau zurichois Dürig AG. Le bâtiment, situé au cœur de la ville de Fribourg, a en outre une implantation du sol minimisée laissant la place à de larges espaces publics, qui font actuellement l'objet d'un concours de réaménagement. Après dix ans de planification et en chantier depuis août 2008, la salle de spectacle sera inauguré la semaine prochaine[1].

Baptisé *Equilibre*, une appellation choisie après consultation auprès de la population fribourgeoise, le nouveau théâtre, d'une capacité de 699 fauteuils, accueillera tous les arts de la scène. L'utilité d'une telle salle pour une population de près de 300 000 habitants dans le canton semble incontestable. Si les avis sont divisés quant au projet de l'architecte zurichois Jean-Pierre Dürig AG – en mai 2006, le scrutin populaire en Ville de Fribourg a accepté le crédit de construction à 125 voix d'écart –, la mise à disposition d'une grande salle au service de la culture est très attendue. Représentations théâtrales, concerts, opéras et chorégraphies devaient se produire dans des conditions médiocres tant pour les artistes que pour le public. Depuis 1974, c'est l'aula de l'Université de Fribourg qui faisait office de salle de spectacle.

Comme c'est souvent le cas pour les projets architecturaux à vocation publique, ce n'est pas la fonctionnalité, mais la mégastructure de l'objet urbain, une volumétrie simple et brute structurée par deux grands porte-à-faux, qui suscite la controverse.

[1] Les fêtes inaugurales se dérouleront dès le 19 décembre 2011 et s'ouvriront avec *Cendrillon* de Prokoviev par le Ballet du Grand Théâtre de Genève.

1

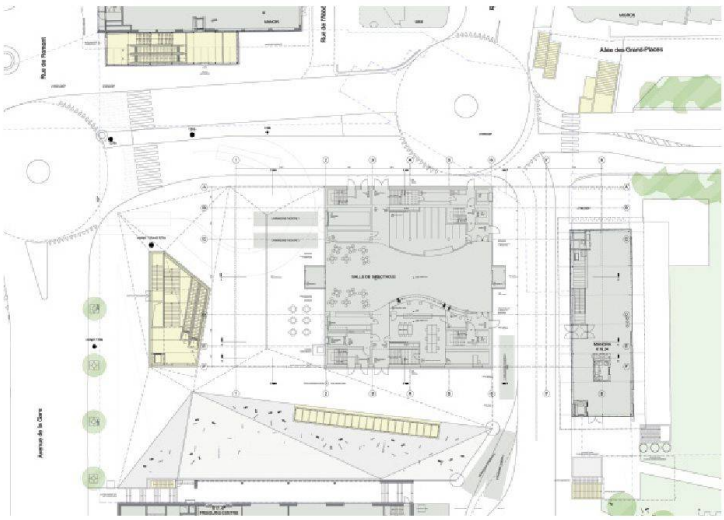

2

Fig. 1 : Vue de la salle de spectacle depuis le nord

Fig. 2 : Plan d'implantation

Fig. 3 : Coupe longitudinale

Fig. 4 : Le restaurant Gemelli placé sous le porte-à-faux arrière

Fig. 5 : Vue aérienne depuis le nord

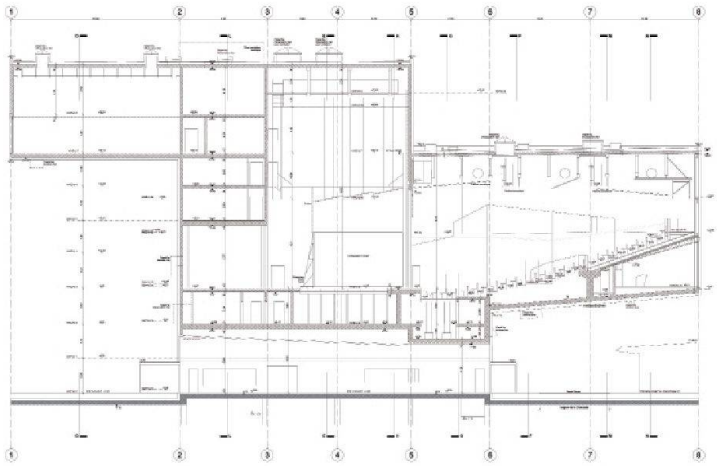

3

4

5

Un siècle d'incertitudes

La nouvelle salle a mis un siècle à se concrétiser, plusieurs projets sur le même emplacement n'ayant jamais vu le jour. En 1906 déjà, les autorités refusèrent un casino-théâtre issu d'un concours d'architecture. En 1977, le syndic de Fribourg Lucien Nussbaumer ne parvient pas à faire aboutir une maison de congrès et de théâtre dans la tour de l'Eurotel. Le même sort est réservé en 1981 à un nouveau projet. Des projets de théâtre ont été imaginés sur d'autres sites en ville de Fribourg, mais aucun ne fut réalisé.

En comparaison, Bienne, une ville également bilingue et de même dimension que Fribourg, bénéficie de plusieurs salles de spectacle : le Palais des Congrès, le théâtre Palace, le théâtre municipal. Et Villars-sur-Glâne, voisine du chef-lieu, s'est offerte en mars 2005 une infrastructure culturelle importante : l'Espace Nuithonie. Ce dernier est géré par le même directeur que la salle *Equilibre*. Les deux salles accueilleront, dès lors, les spectacles dans un esprit de complémentarité.

Implantation urbaine

A deux pas de la gare de Fribourg, la salle de spectacle occupe un emplacement de qualité sur la Place Jean Tinguely et aux confins du jardin public des Grand-Places (fig. 2). Sise entre deux centres commerciaux, elle complète un espace interstitiel, là où quelques bancs publics et une route diagonale reliaient l'avenue de la Gare à la rue Pierre-Kaelin.

L'environnement urbain dense de ces deux axes contraste avec le parc des Grand-Places qui offre aux usagers la jouissance d'un vaste espace vert au centre-ville (fig. 8). Lors de la première phase du concours d'architecture en novembre 2000, le maître d'ouvrage avait proposé quatre emplacements aux concurrents. Certains projets étudièrent, par

Fig. 6 : Plan de l'espace d'accueil, rez

Fig. 7 : Plan de la salle, niveau 3

Fig. 8: Vue de la salle de spectacle depuis le parc des Grand-Places

exemple, une implantation du bâtiment qui épousait le profil du ravin déclinant dans la Sarine au sud-est des Grand-Places. Cette disposition aurait permis de préserver la vue depuis l'avenue de la Gare sur le parc et les Préalpes fribourgeoises, une perspective paysagère chère aux habitants, aujourd'hui masquée. C'est néanmoins une implantation en continuité du bâti existant qui a séduit le jury, marquant une césure avec le parc des Grand-Places. A l'issue de la deuxième phase du concours en octobre 2001, l'implantation urbaine s'est imposée. Le projet du bureau Dürig AG s'est démarqué par une structure technique remarquable, basée sur une morphologie atypique pour un théâtre. Pour le bureau lauréat, déjà primé pour d'autres infrastructures culturelles (Centre scientifique Technorama à Winterthur, extension du musée Prado à Madrid), il s'agit du premier projet de théâtre. Le choix de minimiser l'emprise au sol du bâtiment (prolongements en porte-à-faux des étages supérieurs) permet de dégager de larges espaces publics et constitue l'un des points forts du projet. Le volume architectural n'empiète pas sur l'espace jardinier des Grand-Places et intègre un espace minéral ouvert sur la ville par la place Jean Tinguely, d'où l'on accède à l'entrée principale de la salle de spectacle et à des galeries culturo-commerciales souterraines.

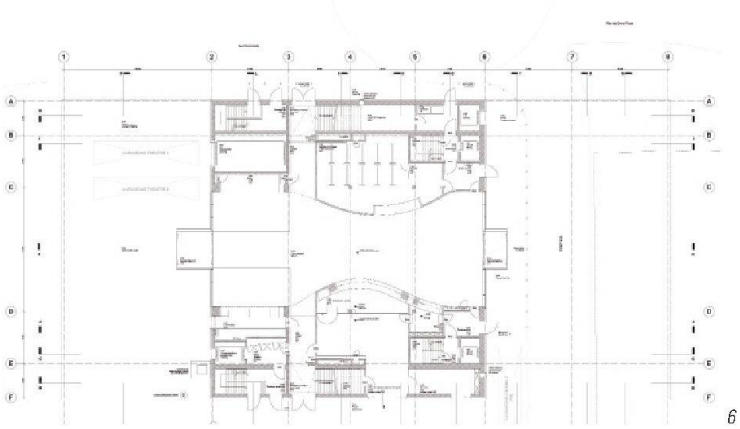

6

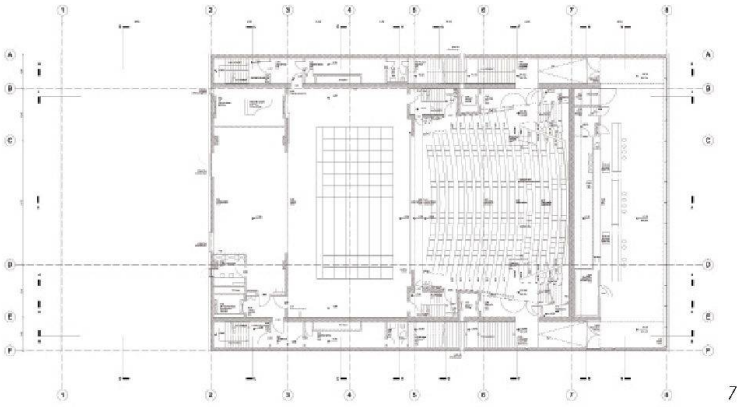

7

L'emplacement dans un contexte urbain dense a été contraignant sur plusieurs points. Le bâtiment, encerclé par des routes et deux centres commerciaux, a disposé d'une surface de terrain limitée pour les travaux de chantier et pour son implantation. Tandis que les équipements souterrains existants ont imposé aux architectes de construire le bâtiment entièrement hors-sol. La réalisation d'un multiplexe cinémas, entre 2005 et 2007, a été coordonnée avec celle de la salle de spectacle, des piliers spéciaux ayant été prévus pour soutenir le bâtiment. Ces contraintes, ajoutées à l'aménagement d'un foyer principal de double hauteur au rez-de-chaussée, ont conduit à positionner la scène au niveau 3, ce qui a nécessité l'intégration d'un monte-charge de six tonnes pour la livraison du matériel de scène.

Les espaces alentour, une démarche citoyenne

Si l'on connaît aujourd'hui les limites du contour dédié aux espaces publics, le Conseil communal et le service de l'urbanisme de Fribourg ont décidé de mettre en concours leur réaménagement à travers une démarche participative, qui s'est déroulée sur un mode inédit : les marches-discussions.

Tous les acteurs concernés de près ou de loin par le réaménagement du périmètre des Grand-Places, tels que des habitants, usagers, associations, commerçants voisins, professionnels du territoire, représentants politiques, ont été

8

Fig. 9 : La scène depuis les gradins

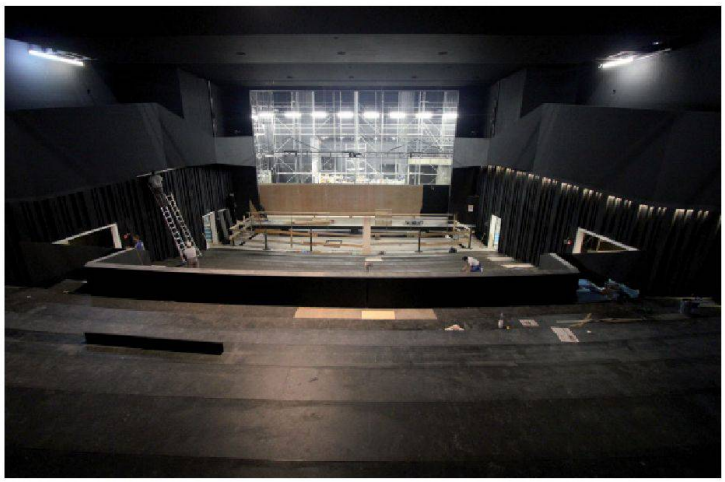

9

invités à s'exprimer sur place sur l'état actuel et leurs souhaits pour le futur des espaces publics. Les marches commentées ont été coordonnées par des spécialistes, notamment Thierry Bruttin, architecte de la Ville. Les principaux témoignages ont été rassemblés dans un livret intitulé « Les Grand-Places en marches »[2]. Celui-ci a été transmis aux architectes et aménagistes retenus pour la procédure des mandats d'études parallèles, de manière à leur fournir une matière concrète pour énoncer les enjeux et orienter le programme, sans les contraindre. La sélection du projet de réaménagement définitif est prévue pour juillet 2012.

Parmi les commentaires récurrents se trouve le désir de relocaliser le restaurant Gemelli. Il se situe désormais sous le porte-à-faux arrière orienté Grand-Places et est séparé par une route de la salle *Equilibre* (fig. 4). Une situation inopportune pour certains qui estiment que le restaurant compromet l'effet architectural du porte-à-faux. Les partisans de son déplacement, voire de sa démolition, suggèrent d'enterrer la route et d'aménager une esplanade végétalisée en continuité du parc des Grand-Places. La fin de l'exploitation du restaurant a été envisagée à maintes reprises par la Ville de Fribourg, mais demeure toujours en suspens.

Une organisation atypique

Pour le piéton qui s'en approche, avec ses huit niveaux et ses deux masses en porte-à-faux qui s'élancent dans le vide, le bâtiment impressionne par sa stature. Le corps central héberge un espace d'accueil de plain-pied sur une double hauteur avec la billetterie, les vestiaires, un café-presse et l'Office du tourisme (fig. 6). Ces différents espaces aux comptoirs arrondis sont conçus de manière contemporaine et épurée. Aux extrémités latérales du premier niveau, se trouvent les toilettes publiques et, du côté du parc, des annexes pour l'Office du tourisme. La salle de spectacle proprement dite, située au niveau 3 (fig. 7), est accessible pour le public par des ascenseurs et deux cages d'escaliers sur les parties latérales, dont les bandeaux lumineux et la géométrie cassée du plafond soulignent le parcours. La scène est construite selon les principes d'une scène classique à l'italienne, comprenant le dessous de scène, la fosse d'orchestre (niveau 2), l'arrière-scène et la cage de scène. Cette dernière, invisible du public, se déploie dans toute la partie centrale du bâtiment, sur une hauteur de 18 mètres depuis le plancher de scène (fig. 15). Elle accueille la machinerie avec les fils de manœuvre des décors. En grande partie motorisée, elle permet de produire les effets pour la mise en scène. Les gradins, dépourvus de balcons, sont positionnés dans le porte-à-faux le plus important (19,2 mètres de long, situé à 8 m au-dessus du sol), orienté parc des Grands-Places (fig. 9). Cette disposition pour le moins atypique installe le public sur des gradins suspendus dans le vide. A l'extrémité du porte-à-faux, un « foyer-bar » muni d'une large baie vitrée permet aux spectateurs de profiter d'un point de vue spectaculaire sur le parc et les Préalpes fribourgeoises.

Les bureaux, la salle de répétition et les loges des artistes se situent dans le porte-à-faux opposé, côté ville. Plus court, il est aussi plus haut (15,5 m de long, situé à 21 m au-dessus du sol). Comme le « foyer-bar », la salle de répétition (niveau 7) dispose d'une large ouverture (fig. 14). Simon Kempf, chef de projet chez Dürig AG, ajoute que cette salle pourra servir à des usages multiples (soirées, réceptions, conférences). Enfin, le niveau 8 est réservé à des locaux techniques.

Une structure équilibrée

Le bâtiment est conçu en béton armé et précontraint, enrobé d'une isolation périphérique. Il a été réalisé comme une tour à laquelle les deux volumes en porte-à-faux ont ensuite été ajoutés de part et d'autre. De manière à répartir les charges, les porte-à-faux asymétriques ont été construits presque simultanément (voir encadré). Les ouvertures sont peu nombreuses : on dénombre cinq fenêtres sur les façades latérales et deux baies vitrées sur chaque porte-à-faux des façades frontales, qui s'étendent sur toute la largeur.

Les façades sont revêtues d'un crépi minéral qui, selon le chef de projet, rappelle la bichromie présente dans la ville de Fribourg. Le crépi est fin et de couleur blanc crème pour les façades frontales et les sous-faces des porte-à-faux, il est grossier et d'une teinte molasse pour les façades latérales. Le contraste entre la granulométrie et les teintes joue sur la perception des pleins et des vides du bâtiment.

[2] *Les Grands-Places en marches*, Ville de Fribourg, 2010

Fig. 10 : Etayage des porte-à-faux au-dessus du restaurant

Fig. 11 : Gaine du câble dans le mur de l'axe E au 5e étage

Fig. 12 : Précontrainte : dalle sur niveau 6 (a) ; élévation axe A et F (b) ; dalle sur niveau 8 (c) et élévation axe E (d)

Fig. 13 : Trois des phases de bétonnage des porte-à-faux

(Les documents de cette page ont été fournis par Brasey Ingénieurs.)

Equilibre de forces

Le nom choisi par les Fribourgeois pour leur nouveau théâtre ne doit rien au hasard : les charges induites par les deux porte-à-faux se compensent naturellement de part et d'autre de la tour centrale et aboutissent à définir une structure globalement équilibrée.

La structure porteuse de la salle de spectacle est un système de dalles et de murs-voiles en béton armé et précontraint. Les parties de la salle en porte-à-faux sont constituées de structures tridimensionnelles en béton qui viennent s'encastrer dans le corps central de l'immeuble. Les zones en traction sont précontraintes par 95 câbles représentant une longueur totale d'environ 2900 mètres de câbles répartis principalement dans les plans horizontaux des dalles d'étages, mais aussi verticalement dans les murs latéraux (fig. 12). Des câbles verticaux ont été mis en place à proximité de l'axe 5 pour reprendre le moment créé par le porte-à-faux côté avenue de la Gare. De tels câbles verticaux n'ont pas été nécessaires vers l'axe 2, car le moment engendré par le porte-à-faux côté Sarine est équilibré par le poids des étages 7 et 8 sur l'élément central compris entre les axes 2 et 5.

La construction étant située au-dessus d'un bâtiment existant enterré, les charges au sol pour les phases de construction (étayage, installation de chantier, trafic lourd) étaient limitées. Pour les porte-à-faux, la notion d'équilibre a aussi été centrale dans la définition des phases de construction des deux ailes (fig. 13). Celles-ci ont été réalisées par le biais de 15 modules (six du côté gare et neuf du côté Sarine) dont la construction a été répartie en plusieurs phases de construction qui visaient à respecter un chargement aussi symétrique que possible du noyau central.

La réalisation des porte-à-faux a été faite avec des étayages d'une hauteur de 21 mètres côté avenue de la Gare et variant de 7.50 à 8.50 m côté Sarine. Dans ce dernier cas, il a encore fallu prolonger l'étayage en porte-à-faux sur une longueur de 10 m environ au dessus du restaurant (fig. 10).

JP

10

11

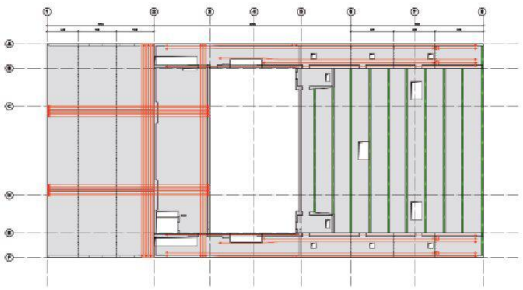

12 a

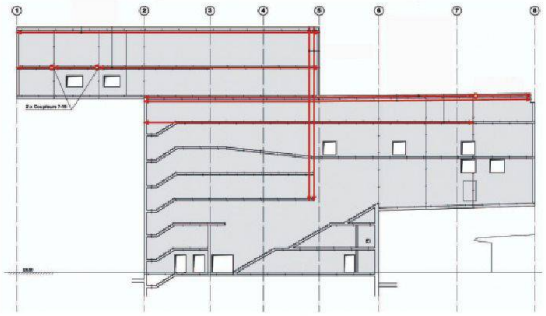

12 b

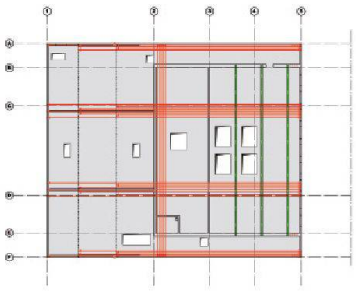

12 c

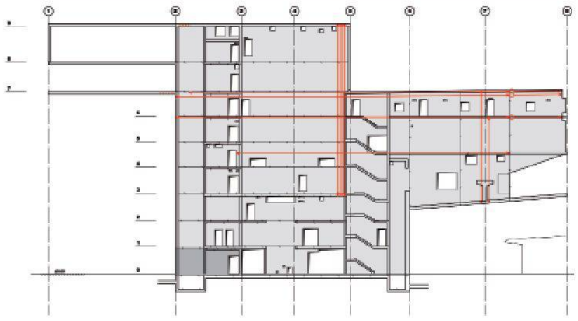

12 d

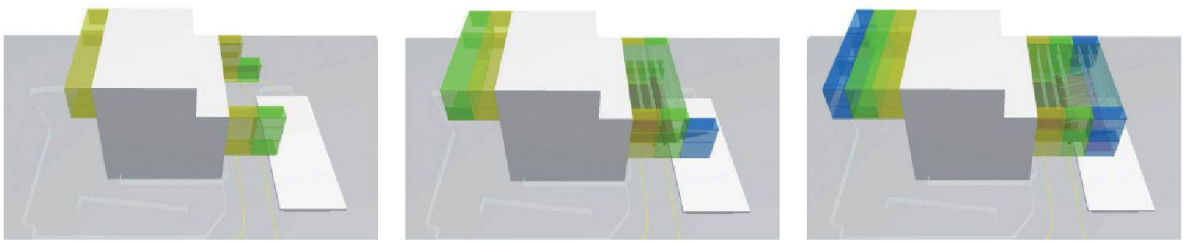

13

Fig. 14 : Salle de répétition

Fig. 15 : Cage de scène

(Sauf mention, tous les plans illustrant cet article ont été fournis par le bureau Dürig AG et les photos par Page Aloys, Geneviève & Frédéric Architecte SA.)

14

Intervenants
Maître d'ouvrage : Ville de Fribourg
Architecte : Dürig AG, Zurich
Ingénieur : Brasey Ingénieurs, Fribourg

A l'intérieur, trois couleurs différencient la fonctionnalité des espaces. Le noir mat, soyeux ou brillant est réservé aux domaines du théâtre (loges, salle de spectacles, fosse d'orchestre). Le gris, souvent laissé brut, est dédié aux espaces de services (locaux techniques, toilettes). Enfin, le blanc s'adresse aux fonctions publiques (bureaux administratifs, spectateurs).

Les matériaux de construction utilisés sont standard, les finitions simples et les détails apparents. Mais le bâtiment ne reste pas moins une vraie « machine », selon les concepteurs.

Un emblème au cœur de Fribourg

Le challenge des architectes a reposé sur l'intégration de la salle dans un contexte urbanistique particulièrement attrayant, mais tout aussi contraignant par son implantation dans un tissu construit préexistant. Elle parvient à requalifier un espace du centre-ville en créant une place publique plutôt qu'un espace de circulation, participe indirectement au réaménagement du jardin public des Grand-Places. Le bâtiment public, en plus de répondre à une demande pressante d'un grand lieu culturel, s'annonce comme un symbole majeur à Fribourg, par sa forme architecturale imposante et sa mise en valeur des espaces extérieurs.

Laila Wernli

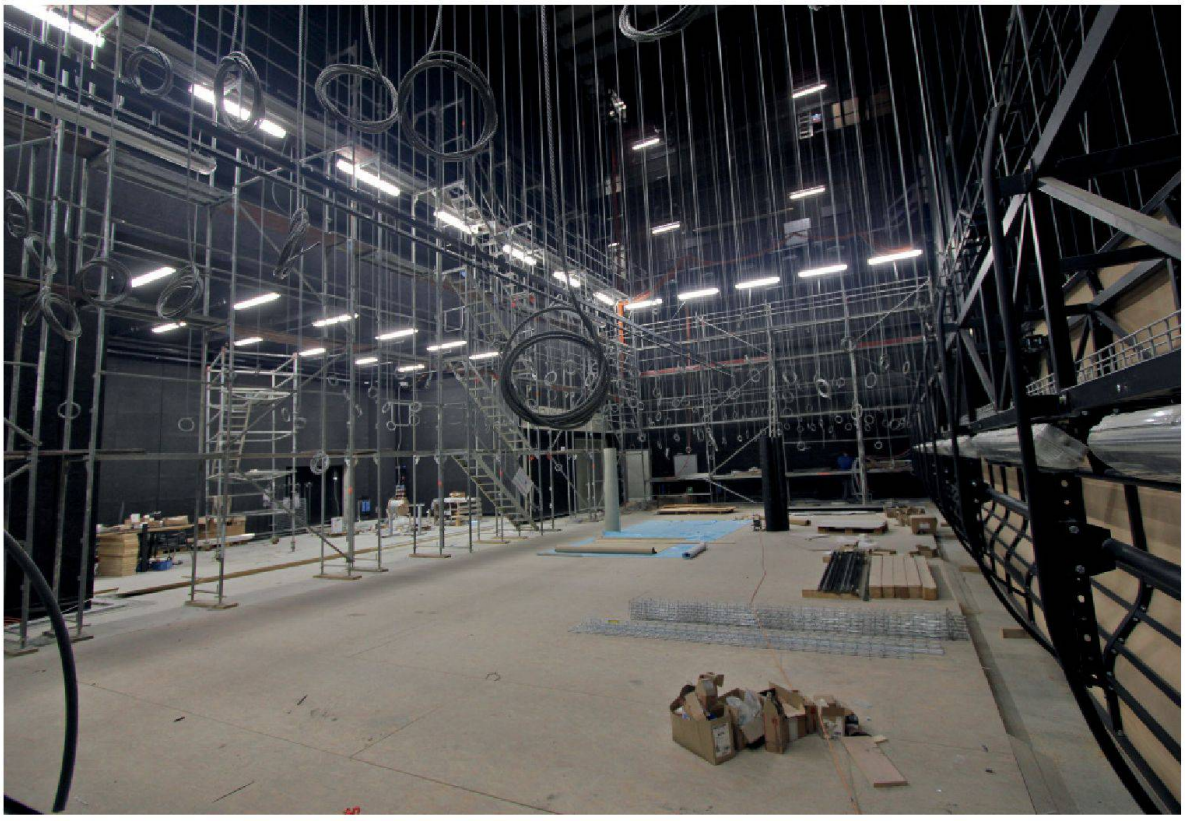

15